

UN INCIDENT  
AU  
Palais de Justice

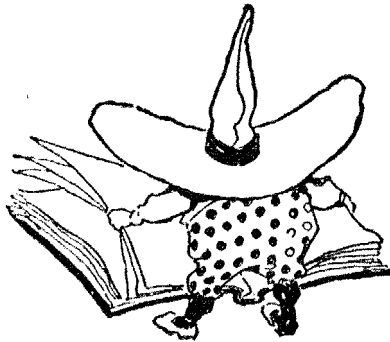
POÈME HEROÏ-COMIQUE

PAR

EPHREM CHOUINARD

**PRIX : 25 CENTS**

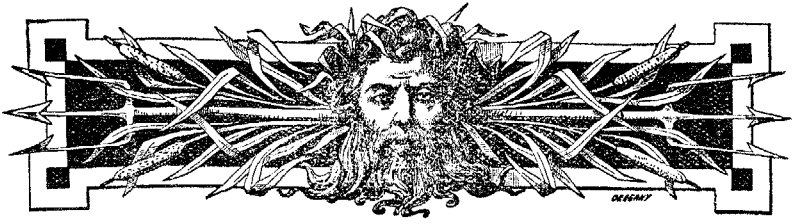
---



QUÉBEC

---

1906



## UN INCIDENT AU PALAIS DE JUSTICE EN L'AN DE GRACE....

---

C'était par un temps mucre, un jour du Mois des Morts.  
Un vent sale et sournois balayait tout dehors,  
Courbant les arbres secs, faisant trembler les vitres,  
Et des greffes poudreux secouant les vieux titres.  
Au-dedans du Palais tout semblait s'alarmer ;  
Pas un seul avocat ne voulait se fermer.....  
On eût dit que le vent qui dehors faisait rage  
Inspirait aux plaideurs une ardeur de carnage.  
Huissiers, clerks et témoins, le front haut, l'œil en feu,  
Semblant porter en eux la majesté du lieu,  
Dans les longs corridors se pressaient en silence  
Pour atteindre au plus tôt la salle d'audience.

On était à plaider. L'avocat Barbanchu,  
Tout à coup relevant son vaste nez crochu,  
Lance sur Fridolin, son savant adversaire,  
Un dernier argument, d'une voix nette et claire :  
— Sachez, s'exclame-t-il, vous tous ici présents,  
Que j'ai sur Fridolin l'avantage des ans.

Il est jeune ; il n'a pas, comme j'ai fait moi-même,  
 Examiné le Code avec un soin extrême.  
 Je n'ai pas, il est vrai, blanchi sous le harnais ;  
 Mais j'ai travaillé ferme, étudiant à grands frais  
 Coutume de Paris, Décrétales, Digeste,  
 Pothier, Dupin, Sénard, Demolombe et le reste.  
 J'ai passé bien des jours, des semaines, des mois,  
 A revoir les Statuts, à compiler les Lois.  
 Que dis-je ?... j'ai passé même des nuits entières  
 A tromper le sommeil pesant sur mes paupières  
 Pour débrouiller un point parfois tant obscurci  
 Que, le matin suivant, j'en étais tout transi.  
 J'en atteste, messieurs, la peau de mon visage  
 Qui du travail a pris comme un triste mirage,  
 De rose qu'elle était du temps de mon berceau,  
 Comme il sied à l'enfant né de gens comme il faut.  
 Que la Cour jette un œil sur mon savant confrère  
 Et l'étudie un peu, par-devant, par-derrière-;  
 Elle admettra sans peine, en tout considérant,  
 Qu'il n'est, à dire vrai, qu'un parfait ignorant...

— Mon éminent confrère a menti par la gorge,  
 Répond l'autre, en soufflant comme un tuyau de forge.  
 — Morbleu ! dit Barbanchu, jamais le tribunal  
 Ne vit par-devant lui plus grossier animal.

A ces mots, Fridolin de rage devient blême  
 Et réplique d'un trait :— Un animal toi-même !  
 — Il m'insulte, dit l'autre, et, qu'il plaise à la Cour !  
 Je demande un arrêt, pour piquer au plus court.  
 — Silence, au nom du Roi ! l'audiencier s'écrie ;  
 Vous troublez le repos de notre Seigneurie.

— Toi, ferme-toi ! rétorque aussitôt Barbanchu,  
Si tu veux comme huissier ne pas être déchu.  
Quant à cet oiseau-là... — Qu'est-ce ? glapit le juge ;  
Pour nous le Banc n'est donc plus un lieu de refuge.  
Et ne pourra-t-on plus, avant un jugement,  
Sur les moelleux dossiers s'assoupir un moment ?  
Continuez, Barbanchu... ; vous en étiez à dire  
Que la défenderesse a... souffert le martyre...  
Continuez ! J'ai compris ce qui cause son deuil,  
Et... ne vous troublez pas si je ferme encor l'œil !  
— Eh ! qu'il plaise à la Cour ! il s'agit d'autre affaire  
Survenue entre nous et mon savant confrère...  
— S'il s'agit d'autre affaire, ah ! revenez demain !  
Et le juge, à ces mots, fait signe de la main  
Qu'il remet à plus tard la fin de l'audience.

Aussitôt Barbanchu vers la porte s'avance,  
Suivi de Fridolin qui cherche, en sautillant,  
A se frayer chemin pour passer en avant.  
Il y parvient sans peine, et, d'un coup formidable  
Au front de Barbanchu, sans avis préalable,  
Lui fait perdre à demi les rayons du soleil  
Sous un jet copieux de sang riche et vermeil.  
Puis, en voyant ce sang dont la couleur l'anime,  
Tel un taureau fougueux dans l'arène de Nîmes,  
Il redouble les coups sans jamais se lasser  
Et comme s'il voulait à la fin tout casser.  
Sept ou huit assistants, par un mouvement tendre  
Dont ils ne peuvent pas aisément se défendre,  
Veulent s'interposer ; mais un Conseil-du-Roi  
Leur dit qu'il faut d'abord bien consulter la loi ;  
Qu'un ancien arrêté veut qu'en la conjoncture  
L'intervenant surveille assez sa procédure

Pour qu'aucun combattant — encore moins les deux —  
 Ne s'avise, en tournant, de lui pocher les yeux.  
 L'intervention, là, d'après Bravard-Veyrières,  
 Ne se pratique pas sans péril ni misères ;  
 Et l'on dit qu'en son Code, en parlant des amis,  
 Le grand Napoléon très sagement l'a mis.

Sur ce point délicat pendant qu'on délibère,  
 Fridolin tape encor sur son savant confrère.  
 Le sang de Barbanchu, coulant avec éclat,  
 Fait le tour de son nez, salit toge et rabat,  
 Humecte son veston, descend sur ses culottes  
 Et va droit au plancher mouiller jusqu'à ses bottes.  
 Le bras de Fridolin s'arrête à ce moment,  
 Frappé de lassitude et d'engourdissement ;  
 Et l'assaillant, fourbu, rouge comme une braise,  
 Se laisse doucement tomber sur une chaise.  
 — Je crois, dit le Conseil, en poussant un soupir,  
 Qu'il est maintenant temps pour nous d'intervenir...  
 Fridolin !... qu'as-tu fait de ton... savant confrère ?  
 Poursuit-il, en voilant un reste de colère.  
 Mais Fridolin, déjà pris d'un sommeil très lourd,  
 A cette question tout le temps reste sourd.  
 Tel Hercule, dit-on, dormit jusqu'à l'aurore,  
 Quand autrefois il eut étripé le Centaure.

Cependant Barbanchu, sanglant, défiguré,  
 Tout droit à l'audience est aussitôt rentré,  
 Et, d'une voix tremblante, en s'adressant au juge :  
 — Voyez, voyez, dit-il, si depuis le Déluge  
 Il s'est jamais commis un plus noir attentat,  
 Et si c'est comme ça qu'on traite un avocat !

— Que vois-je ? dit le juge... Est-ce une mascarade ?...  
— Non, répond Barbanchu ; c'est que... je suis malade...  
— Comment donc ! reprend l'autre. Un flux ? un coup de sang ?  
— Morbleu ! des coups de poing, et j'en eus près de cent,  
Réplique l'avocat en s'essuyant la face.  
— Eh ! dites-moi le nom de l'assaillant, de grâce !  
— Son nom, c'est Fridolin, le plus fameux blanc-bec  
Qui jamais vit le jour dans les murs de Québec...  
— Fridolin ?... dit le juge. Un si charmant jeune homme !...  
N'importe ! allez, huissier, dire que je le somme  
De revenir ici s'entendre condamner  
Après que je serai revenu de diner.

L'huissier, tout ahuri, lentement se transporte  
De son siège moelleux jusqu'auprès de la porte,  
Hésitant, tâtonnant, se retournant vingt fois,  
Avançant quatre pas, puis en reculant trois,  
Cherchant dans son esprit le moyen le plus sage  
D'aller en sûreté faire un pareil message.  
Cependant Fridolin, sur sa chaise étendu,  
Les yeux à demi clos, avait tout entendu.  
— J'aurai bien, se dit-il, à payer une amende...  
Aussi, comment pouvais-je — à tous je le demande,—  
Résister au plaisir de taper sur un œil  
Si provocant d'audace et si rempli d'orgueil ?

\*  
\* \*

Deux heures ont sonné. Dans la salle se presse  
Une foule de gens sentant encor la graisse  
D'un *lunch* pris à la hâte au restaurant voisin,  
Tandis que Son Honneur chez lui prenait son vin.

Le juge est sur le Banc. Sa mine solennelle,  
Qui semble refléter la Justice éternelle,  
Inspire aux assistants de secrètes terreurs,  
En leur en faisant voir . . . de toutes les couleurs.  
Tel Jupin, autrefois, dans les célestes sphères,  
Savait en imposer, dit-on, à ses compères.  
On n'entend aucun bruit. Barbanchu, l'œil bandé,  
Lève la tête en l'air, paraissant décidé  
A bien faire valoir le seul bon qui lui reste ;  
Mais il ne souffle mot ni ne fait aucun geste.  
Silence ! hurle l'huissier. Puis, d'un ton empesé,  
Sa Seigneurie ordonne : — Amenez l'accusé !  
Fridolin apparaît et s'en vient prendre place  
Au pied du tribunal, avec un front de glace.  
Il est accompagné de l'avocat Babel,  
Très fort en droit civil comme en droit criminel.  
— Barbanchu, levez-vous et présentez la cause !  
Dit le juge, qui prend soudain un air morose.  
— Me lever ! . . . je ne puis, dit le pauvre estropié,  
En faisant des efforts pour se mettre sur pied.  
Je sens que Fridolin, pour combler ma misère,  
Sans aucune pudeur m'a frappé par-derrière . . .  
D'ailleurs, je laisse tout au soin du tribunal  
Et m'en rapporte à lui pour juger l'animal.  
— Prévenu ! dit le juge, expliquez-nous la chose,  
Donnant succinctement votre part dans la cause !

Maître Babel se lève et s'exprime en ces mots :

— Votre Honneur ! la colère est le plus grand des maux  
Qui jamais aient troublé les peuples de la terre ;  
Et souvent de grands saints n'ont pas pu s'en défaire.

Hérodote nous dit . . . ou plutôt, c'est Platon . . .  
N'importe ! . . . l'un ou l'autre a dit que le bâton,  
Le poing ou bien le pied sont des armes terribles  
Pour souvent infliger de trop cruels *sensibles*,  
Du moment qu'on ne sait assez se maîtriser  
Pour pouvoir à propos tour à tour en user.  
Mon client, je l'avoue, en cette triste affaire  
A frappé plus souvent qu'il n'aurait dû le faire.  
Un seul coup bien donné, sans doute, aurait suffi  
Pour châtier Barbanchu, sans l'avoir déconfit.  
Qu'il en ait donné dix, quinze, trente ou quarante,  
C'est une erreur de chiffre, alors, très apparente.  
Invoqua-t-on jamais de la loi les rigueurs  
Pour traquer et punir ceux qui font des erreurs ?  
De pouvoir se tromper c'est la loi générale  
Qui pèse sur nous tous avec puissance égale.  
Ignorants ou savants et grands comme petits,  
Nous y sommes, hélas ! sans cesse assujettis.  
César, Napoléon, . . . eh ! que dis-je ? . . . saint Pierre  
Erra même une fois, et l'on n'en fait mystère.  
Ceux qui font des erreurs sont partout si nombreux  
Qu'à chacun de nos pas ils nous crèvent les yeux.  
S'il fallait les compter au nombre des coupables,  
Et tous de la prison les tenir punissables,  
— En y pensant, messieurs, je me sens tout frémir,  
Et vous ne pourrez pas l'entendre sans blémir,—  
Il ne resterait pas sur le Banc un seul juge  
Pour régler ici-bas le plus petit grabuge.  
D'autre côté, si mon client, pauvre garçon,  
N'a point commis d'erreur, alors que lui veut-on ?  
S'il s'est trompé, — pour moi, la chose est admissible. —  
Contre lui pas d'arrêt, de châtement possible ;  
S'il ne s'est pas trompé, c'est donc qu'il a bien fait,  
Et son action même est digne de respect.

Comment oserait-on d'une action louable,  
En la travestissant, produire un cas pendable ?.....  
D'ailleurs, si l'adversaire a souffert dans son œil,  
Et peut-être encor plus dans son immense orgueil,  
Mon client a souffert aussi dans sa toilette  
Pour un joli montant de perte claire et nette.  
En sortant de son front, le sang de Barbanche  
A de son assaillant souillé col et fichu,  
Défraîchi le veston, jailli sur les manchettes  
Et marqué les habits de larges gouttelettes.  
Si bien que, pour donner leur lustre d'autrefois,  
Il faudra, pour le moins, employer trois Chinois.  
Fridolin, comme on sait, très fier de sa personne,  
Veut compensation, et sa raison est bonne.  
Mais, qu'il plaise à la Cour ! je n'ai guère besoin,  
Pour sauver mon client, de prendre plus de soin.  
Il a de son côté l'argument du jeune âge,  
De cet âge charmant que, certes, plus d'un sage,  
Au souvenir des jours qui pour lui ne sont plus,  
Serait prêt à ravoïr au prix de ses vertus.  
Je demande sa grâce, et ce n'est que justice.

Avec ces mots Babel sur son siège se glisse.  
Les assistants, émus, penchés sur les crachoirs,  
S'arrêtent de pleurer et tordent leurs mouchoirs.  
D'autres qui n'en ont pas avec leurs doigts se mouchent,  
Semblant entendre encor des accents qui les touchent,  
Et laissent échapper, peut-être sans vouloir,  
Mêlés à leurs sanglots certains sons de dortoir.  
Mais l'huissier, aussitôt, avec impatience,  
Rugit un formidable : — Au nom du Roi, silence !  
Puis le juge prononce ainsi son jugement :

Le cas qui se présente ici, décidément,  
Est un cas difficile aussi bien qu'honorable,  
Non pas pour le plaignant, non pas pour le coupable,  
Mais, à coup sûr, un cas honorable en tous points  
Pour le juge qui doit en saisir tous les joints.  
Le juge !... Qu'est-ce, un juge ?... On croit que c'est un homme  
Comme d'autres venus de la célèbre pomme  
Qui, six mille ans passés, a causé tant de bruit,  
Alors qu'il n'existait ni de Cour de Circuit,  
Ni de Supérieure ou même Criminelle.  
C'est une erreur, tout ça. La Sagesse éternelle,  
Après avoir créé les hommes comme vous,  
Messieurs qui m'entendez, d'un limon de deux sous,  
S'est dit : — Travaillons mieux et façonnons des juges,  
Pour que chez les humains ils règlent les grabuges ! —  
Elle prit, pour cela, de l'or et de l'argent  
Qu'elle pétrit avec des morceaux de diamant ;  
Puis, en soufflant dessus : — Descendez sur la terre,  
Dit-elle, pour juger toute sorte d'affaire ! —  
Il s'ensuit donc, messieurs, — vous l'avez bien compris, —  
Que le juge, ici-bas, est un morceau de prix,  
En tous sens un morceau précieux et désirable,  
*Judex pretiosus*. C'est un être impayable,  
C'est-à-dire, on ne peut jamais trop le payer,  
Ni trop le respecter, l'admirer, le choyer.  
Sa parole est de l'or, ses arrêts sont suprêmes,  
Parce qu'il ne s'en sert qu'avec des soins extrêmes.  
Il promène sur tout un regard vigilant ;  
Quand vous croyez qu'il dort, il ne fait que semblant,  
Et vous ne voyez point, dans le cours de sa vie,  
Que de se reposer il ait la moindre envie.  
*Vir laboriosus*. Aussi, quand il est mort,  
— Pourquoi faut-il qu'un juge ait un si commun sort ? —

*Quando vitam ponet*, ce n'est pas sa poussière  
 Que l'on va déposer à quatre pieds sous terre :  
 Son corps avec son âme au ciel s'est envolé,  
 Et son bonheur là-haut, il ne l'a point volé.

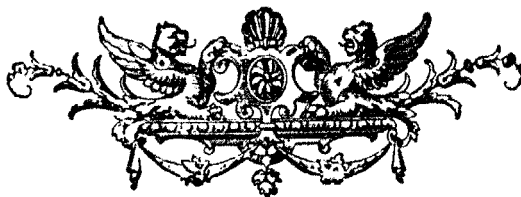
Ceci dit, venons-en maintenant à la cause !  
 Fridolin a frappé, — lui-même admet la chose, —  
 Et c'est un fait aussi, qui n'est pas contredit,  
 Que Barbanchu saigna, *sanguinem perdidit*.  
 Fridolin avait-il droit d'agir de la sorte ?  
 C'est le point principal que la cause comporte.  
 Au tome cent-dix-neuf, page trois-cent-vingt-deux,  
 Du Code des assauts sur les nez et les yeux,  
 On lit que nul n'a droit, à moins de raison grave,  
 De se servir du poing, même sur un esclave.  
 Donc, quant à Fridolin, — nous l'avons vu tantôt, —  
 Le voilà convaincu *de jure, de facto*.  
 De son acte illégal il doit subir la peine,  
 Sans compter, pour plus tard, les remords qu'il entraîne.  
 Passons à Barbanchu. Le Code veut aussi  
 Que tout homme... — veuillez bien retenir ceci,  
 Car du législateur l'idée est très complexe, —  
 Femme, fille ou garçon, de l'un ou l'autre sexe,  
 Ait droit à récompense, avant que de mourir,  
 Pour tout dommage ou tort qu'on lui fait encourir.  
 Or, ici, c'est du sang qui salit un ouvrage :  
 Cet ouvrage a donc dû subir quelque dommage.  
 En frappant Barbanchu, Fridolin fit très mal ;  
 Mais, à titre pour moi parfaitement égal,  
 Barbanchu n'eût pas dû permettre à sa levure  
 D'aller de Fridolin inonder la frisure.  
 CONSIDÉRANT, alors, que les deux eurent tort,  
 L'un de taper trop dru, l'autre de saigner fort,

L'UN à L'AUTRE paiera dix piastres pour l'outrage,  
Et L'AUTRE les rendra pour couvrir son dommage.

Des applaudissements éclatent de partout ;  
On lance des bravo ! tout le monde est debout.  
La salle, tout à l'heure encline à la tristesse,  
A soudain pris le tour d'une vive allégresse ;  
Et quand le savant juge abandonne le Banc,  
Chacun des assistants le salue en chantant :

Je mets ma confiance,  
Juge, en votre savoir ;  
Si j'ai de la malchance,  
C'est vous que j'veux avoir.  
Et quand pour l'autre monde  
D'partir viendra l'moment,  
Pour m'juger, à la ronde,  
J'veux vous trouver sur l'banc.

ÉPIHÈM CHOUINARD.



BIBLIOTHÈQUE  
MUSEUM  
MONTREAL